

PROJET D'ETABLISSEMENT



Rédigé par l'équipe éducative

Table des matières

1	Introduction et cadre légal	4
2	Présentation.....	6
	a) Inspirations pédagogiques.....	6
	b) Origine et structure de notre école	8
	c) Acteurs et partenaires	10
	d) Fonctionnement	11
	e) Nos valeurs	14
3	Nos actions concrètes	15
	a) « Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves ».....	1
	b) « Amener tous les élèves à s'approprier des savoirs et à acquérir des compétences qui les rendent aptes à apprendre toute leur vie et à prendre une place active dans la vie économique, sociale et culturelle »	16
	c) « Préparer tous les élèves à être des citoyens responsables, capables de contribuer au développement d'une société démocratique, solidaire, pluraliste et ouverte aux autres cultures »	19
	d) « Assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale »	23
4	Nos objectifs prioritaires pour les 3 années à venir ...	27

1 Introduction et cadre légal

Selon le *Décret définissant les missions prioritaires de l'enseignement fondamental et organisant les structures propres à les atteindre* du 24 juillet 1997, chaque école doit posséder son propre projet d'établissement¹.

Celui-ci ne peut se concevoir, s'élaborer, se pratiquer sans faire référence à un projet pédagogique² qui lui-même découle d'un projet éducatif³.

L'école Arc-en-ciel fait partie des écoles de la commune de Forest et, à ce titre, du réseau officiel. Ce projet d'établissement s'inscrit donc dans la continuité des projets éducatif et pédagogique définis par le Pouvoir Organisateur⁴ afin d'en respecter les valeurs et d'en atteindre les objectifs tout en tenant compte des élèves et de l'environnement social, culturel et économique propre à l'école.

Le projet d'établissement représente le contrat liant les familles à l'école choisie pour leur(s) élève(s). En inscrivant ce(s) dernier(s) dans l'établissement, les parents en acceptent tous les choix pédagogiques et actions concrètes tels que définis dans le présent document.

¹ Outil de clarification qui définit l'ensemble des choix pédagogiques et des actions concrètes de l'équipe éducative. Il doit s'inscrire dans la continuité des projets éducatif et pédagogique du Pouvoir Organisateur afin d'en respecter les valeurs et d'en atteindre les objectifs. Ce document est approuvé par le Conseil de Participation et doit être réactualisé au moins tous les 3 ans.

² Il définit les visées pédagogiques et les choix méthodologiques qui permettent au PO de mettre en œuvre son projet éducatif.

³ Dans le respect des quatre grands objectifs de l'enseignement définis par le Décret Missions, ensemble des valeurs, des choix de société et des références à partir desquels le pouvoir organisateur (PO) définit ses objectifs éducatifs.

⁴ Le pouvoir organisateur d'un établissement d'enseignement est l'autorité, la ou les personne(s) physique(s) ou morale(s), publique(s) ou privée(s) qui en assume(nt) la responsabilité. Dans notre cas le pouvoir organisateur est la commune de Forest.

Ce document est donc un outil de clarification vers l'extérieur, destiné aux élèves, parents, partenaires.... Mais c'est également un outil de clarification vers l'intérieur, destiné à construire une vision commune et à rappeler les choix pédagogiques de l'équipe au personnel actuellement en fonction ainsi qu'aux nouveaux membres.

Ce projet d'établissement a été rédigé par l'ensemble de l'équipe éducative de l'école et approuvé par le Conseil de Participation⁵ le 05 mai 2014.

Il est valable pour une période de 3 années scolaires, soit 2014-2015, 2015-2016 et 2016-2017 après quoi, il devra être réactualisé.

Note : Dans ce document, le masculin pour désigner des personnes est utilisé à titre épicène.

⁵ Réunion bisannuelle des représentants des enseignants, des parents, du personnel de nettoyage, des accueillants, du Pouvoir Organisateur... afin de débattre du projet d'établissement et de sa mise en œuvre et de remettre un avis sur le rapport d'activités.

2 Présentation

a) Inspirations pédagogiques

En accord avec tout ce qui précède, l'école Arc-en-ciel, au moment de sa création, a choisi de faire référence à certaines idées pédagogiques proposées dans les écoles du « Plan IENA » ou dans les écoles « Freinet », celles-ci semblant le mieux répondre aux besoins de notre établissement.

Le « Plan IENA » a été établi par Monsieur Peter Petersen en Allemagne (1923) et est également d'application dans de nombreuses écoles aux Pays-Bas.

Arc-en-ciel a choisi de s'en inspirer librement en créant une communauté de vie. Ceci implique que tout est mis en commun : matériel, locaux, partage de cours... Dans ces conditions, il s'avère que les années scolaires cloisonnées n'ont plus de sens. C'est pourquoi nous travaillons par cycles⁶ avec une notion de verticalité (inter-âge, cycle 5/8 ans...)

De la même manière, des équipes se sont constituées afin de se partager le travail. Nous travaillons donc en « maisons de matières » (maison du français, des mathématiques...). Chaque enseignant se spécialise dans un domaine bien défini et le matériel présent dans chaque classe correspond aux besoins de cet enseignement précis.

Une autre adaptation du « Plan IENA » concerne le système d'évaluation. En effet, le système d'évaluation détermine généralement la pédagogie et les élèves sont par conséquent à Arc-en-ciel dans le cadre d'une évaluation formative⁷ continue. Ainsi, chaque enseignant évalue sa matière et le travail des élèves sans avoir recours à des cotations chiffrées

⁶ Dispositif pédagogique qui regroupe plusieurs années d'études afin d'assurer une continuité dans les apprentissages de l'élève. Ils permettent également à l'élève de parcourir sa scolarité à son rythme

⁷ Évaluation effectuée en cours d'activité et visant à apprécier le progrès accompli par l'élève et à comprendre la nature des difficultés qu'il rencontre lors d'un apprentissage. Elle a pour but d'améliorer, de corriger et/ou de réajuster le cheminement de l'élève.

mais en vérifiant la maîtrise des compétences⁸ requises à travers 3 niveaux d'acquisition (non acquis, en cours d'acquisition, acquis⁹).

Enfin, l'ensemble des enseignants de l'école fonctionne avec un fil conducteur commun. Chaque année, un thème est choisi, celui-ci est partagé par tous, tant dans les classes maternelles que primaires. C'est autour de ce thème que se construisent bon nombre des apprentissages.

L'école Arc-en-ciel s'est également inspirée de manière libre de fondements de la pédagogie de Célestin Freinet, lui-même contemporain de Peter Petersen.

Ainsi, les élèves travaillent par eux-mêmes à certains moments de la journée à travers des contrats et fichiers. Ces derniers permettent aux élèves d'être de plus en plus autonomes et de planifier leur travail. L'élève prend conscience de ses capacités propres et apprend à auto-évaluer ses compétences.

D'autres activités telles que le conseil de classe¹⁰, le tour de parole ou « coin salon » du matin, le texte libre... que l'on peut retrouver à Arc-en-ciel sont inspirées d'idées pédagogiques que l'on retrouve également dans les écoles « Freinet ».

⁸ Aptitude à mettre en œuvre un ensemble de savoirs, de savoir-faire et d'attitudes permettant d'accomplir un certain nombre de tâches. Les compétences devant être acquises dans le cadre d'une évaluation certificative au terme de chaque étape de la scolarité de l'élève (fin de 2^{ème} et de 6^{ème} primaire) sont reprises dans les *Socles de compétences* publié par le Ministère de la Communauté Française qui est le programme-référence suivi par les enseignants.

⁹ Non acquis : Les compétences ne sont pas engagées ce qui justifie une aide spécifique de quelqu'un (Je ne suis pas encore capable de...), en cours d'acquisition : Les compétences sont engagées mais restent partielles, fragiles et encore très dépendantes de l'aide de quelqu'un (Je suis parfois capable, avec l'aide de quelqu'un, de...) ou les compétences témoignent d'une réelle aisance dans des situations comprises et maîtrisées, pour autant encore très liées au contexte d'apprentissage retenu (Je suis souvent capable seul de...), acquis : Les compétences sont maîtrisées et transférables, utilisables dans des situations nouvelles (Je suis toujours capable de...)

¹⁰ Réunion hebdomadaire au cours de laquelle se discute tout ce qui a trait à la vie de la classe, de l'école.

b) Origine et structure de notre école

L'École Arc-en-ciel est née dans le bas de Forest, dans une petite rue sans issue ("avenue" des Huileries), proche du Bempt. En 1966, implantation de l'École communale n°2 pour filles sise rue du Dries, elle devient la section maternelle des Écoles n°1 et 2 au moment de leur fusion (mixité).

Suite à l'évolution démographique du quartier, la section primaire va fermer pour laisser la place à un établissement d'enseignement individualisé (La Cordée). En 1991, Il reste alors 19 élèves dans la section maternelle "Arc-en-ciel" qui va fusionner avec les sections maternelles des Sept Bonniers et de la Plaine. Les trois implantations, sous la direction de Béatrice Masoin, vont bientôt compter 13 classes maternelles.

Après la construction de la nouvelle aile à la Plaine, la section primaire va se développer et "l'École fondamentale Arc-en-ciel" prendra son envol dans une nouvelle organisation centrée sur une seule implantation (la Plaine). Le Projet d'établissement basé sur les conceptions pédagogiques du Plan IENA (Peter Petersen) et de Célestin Freinet, se mettra en place dès le début, de 2 ans 1/2 à 5 ans d'abord, de 2ans 1/2 à 12 ans au fur et à mesure que la section primaire va se compléter. Depuis, l'école n'a cessé de se développer, exigeant même l'ajout de deux éléments préfabriqués.

Aujourd'hui, l'école Arc-en-ciel se situe à côté de Forest National. Elle accueille les élèves dans un cadre dynamique, verdoyant, spacieux et agréable.

Elle est constituée de deux bâtiments et deux préfabriqués :

L'ancien bâtiment, accueille actuellement les bureaux administratifs et 3 classes de maternelles au rez-de-chaussée, et à l'étage, 2 classes de maternelles ainsi que la classe de mathématiques des 5^e/6^e et la salle du personnel.

Le nouveau bâtiment, construit en deux phases en 2002 et en 2004, se compose au rez-de-chaussée de la rotonde (garderie des maternelles et bibliothèques de l'école) du réfectoire, de la cuisine, et de la salle de psychomotricité et à l'étage se situent les classes primaires des cycles 5-8 et 8-10.

Les préfabriqués se trouvent dans la cour et accueillent les classes de français et de néerlandais des 5^e/6^e.

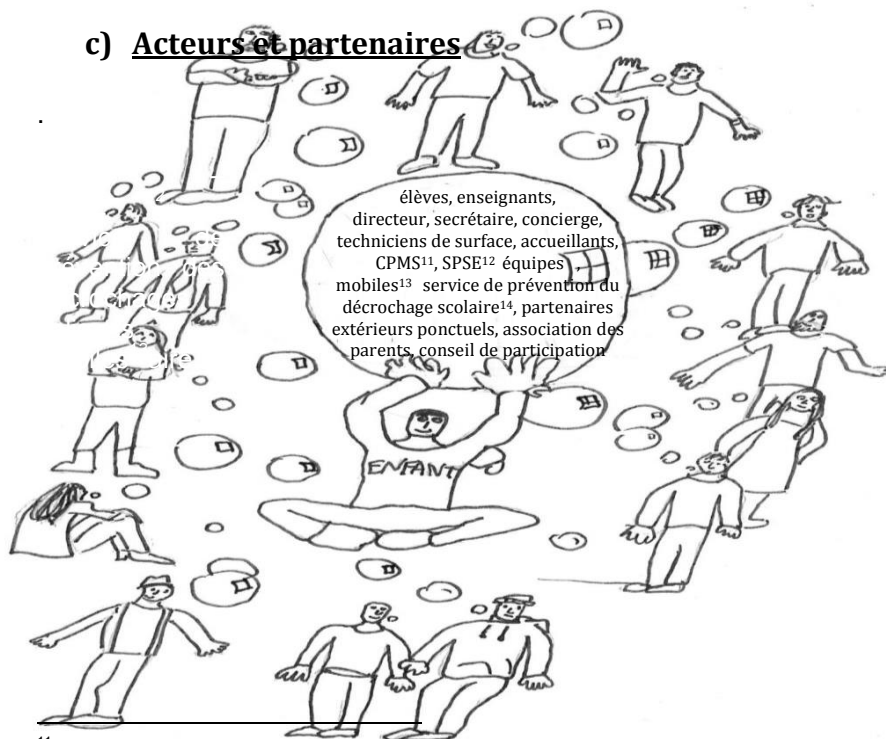
L'école Arc-en-ciel peut accueillir jusqu'à 350 élèves, chaque classe contenant en moyenne 24 élèves.

L'enseignement est structuré en cycles qui constituent un continuum pédagogique au sein duquel chaque élève peut progresser. La verticalité est présente dans toutes les classes :

- à travers la section maternelle :
 - le cycle 2 ½-5 ans est composé de 5 classes.
- à travers la section primaire :
 - le cycle de 5 à 8 ans comprend 4 groupes de bases et 5 groupes d'ateliers. En apprentissages on retrouve 3 classes de 1ères et 2èmes années mélangées.
 - le cycle de 8 à 10 ans compte 3 classes.
 - le cycle 10 à 12 ans compte 3 classes.

L'école a l'opportunité d'avoir un espace vert comme cour de récréation. Différents espaces y sont aménagés : un espace pique-nique pour prendre la collation saine, deux espaces « potager » où les élèves apprennent à semer, cultiver, goûter. S'ajoutent à cela, un compost, des récupérateurs d'eau de pluie et un bac contenant des plantes aromatiques. De plus, différents jeux de type mobiles, toboggan, cabanes, ... et un terrain de football permettent aux élèves de se divertir et de s'évader comme il se doit durant les moments de pause.

c) Acteurs et partenaires



¹¹ Composé principalement de psychologues et d'assistants sociaux, ce centre est un lieu d'accueil, d'écoute et de dialogue où l'élève et/ou sa famille peuvent aborder les questions qui les préoccupent en matière de scolarité, d'éducation, de vie familiale et sociale, d'orientation scolaire et professionnelle... Centre psycho-médico-social, 176 av Van Volxem à 1190 Forest. Tel : 02/343.34.82

¹² Regroupant du personnel médical, infirmier et administratif, ce service aborde des activités diversifiées qui touchent tout ce qui a trait à la santé et au « bien être à l'école » au sens large. Service de promotion de la santé à l'école, 176 av Van Volxem à 1190 Forest, tel : 02/343.18.60.

¹³ Leur principale mission consiste à assister les établissements scolaires confrontés à des tensions ou à des situations de violence et à construire avec les équipes éducatives des réponses adaptées à leurs problèmes.

¹⁴ La mission principale de ce service est de soutenir temporairement des élèves mineurs en leur apportant une aide sociale, éducative et pédagogique et, le cas échéant, une aide et un accompagnement dans leur milieu familial. L'aide dont ils bénéficient leur permettra d'améliorer leurs conditions de développement et d'apprentissage. Service de prévention du décrochage scolaire, 331-333, rue de Mérode à 1190 Forest - 02/536.86.24

d) Fonctionnement

❖ Le titulariat assoupli¹⁵, les cycles et les différents groupements d'élèves

L'école est organisée en cycles dans lesquels les enseignants travaillent en équipe. Au sein d'un cycle, chaque enseignant est spécialisé dans plusieurs matières qu'il présente aux différents groupes.

Les groupes d'élèves sont constitués par les enseignants et ne peuvent être modifiés à la demande des parents. Les groupes sont reconstitués à chaque entrée dans un nouveau cycle mais peuvent l'être également en cours de cycle pour des raisons pédagogiques.

En fonction des moments de la journée, les élèves peuvent être groupés de différentes manières. Les groupes sont toujours verticaux (d'âges mélangés)

➤ *Cycle 2,5/5*

- Les groupes de base → 2,5 à 4 ans, encadrés par 4 enseignants (pour les accueils du matin, les fins d'après-midi, certains projets...)
- Les groupes d'apprentissages → un groupe de 2,5/3 ans → 2 titulaires (1 responsable de l'éveil à la langue et 1 responsable de l'éveil aux mathématiques. Ils se partagent également l'éveil artistique, sensori-moteur et scientifique).
→ un groupe de 4/5 ans → 3 titulaires (responsables respectivement de l'éveil à la langue, aux mathématiques et à l'art et se partageant également l'éveil aux sciences.)
- Dans la mesure du possible, un accueillant seconde les enseignants du groupe 2,5/3 ans.

¹⁵ Chaque enseignant se spécialise dans une ou plusieurs matières et accueille les élèves dans un local où leur sera proposée une discipline spécifique (français, mathématiques...)

➤ *Cycle 5/8*

- Les groupes de base → 5 à 8 ans, encadrés par 4 enseignants (pour les accueils du matin, les fins d'après-midi, certains projets, les cours d'éveil...)
- Les groupes d'apprentissages → 6 à 8 ans → 3 titulaires se partageant les différentes disciplines de français et mathématiques.

➤ *Cycle 8/10*

- Les groupes de base → 8 à 10 ans, encadrés par 3 enseignants (pour les accueils du matin, les fins d'après-midi, certains projets, les cours d'éveil...)
- Les groupes d'apprentissages → 8 à 10 ans → 3 titulaires se partageant les différentes disciplines de français et mathématiques.

➤ *Cycle 10/12*

- Les groupes de base et d'apprentissages sont indissociés dans le dernier cycle → 10 à 12 ans → 3 titulaires (2 responsables du français et 1 responsable des mathématiques. Les enseignants se partagent les différentes disciplines d'éveil).

➤ *Pour l'ensemble de l'école*

- 1 enseignant de seconde langue (Néerlandais) pour les cycles 8/10 et 10/12
- Des professeurs d'éducation physique pour les classes primaires
- Des psychomotriciens pour les classes maternelles
- 1 équipe de professeurs de cours philosophiques
- Une fois par semaine, des ateliers inter-cycles sont organisés, les élèves sont répartis dans des groupes d'âges mélangés de 8 à 12 ans.

- Une fois par mois, pour les ateliers inter-cycles, les élèves sont répartis dans des groupes d'âges mélangés de 4 à 12 ans.
- Régulièrement, des groupes de besoins sont organisés en fonction des besoins spécifiques des élèves dans certaines matières.

❖ **Accueil extrascolaire**

Une équipe d'accueillants de garderie se charge de l'encadrement des élèves en dehors des périodes de temps scolaire.

- *Matin : de 07h00 à 08h30*
 - 7h00 : Tous les élèves sont accueillis au réfectoire, jeux libres, dessins.
 - aux alentours de 8h10 : les « 2,5/4 » se rendent dans la rotonde (dessins, jeux...) et les « 5/12 » sortent jouer dans la cour de récréation (sauf en cas de fortes intempéries).
- *Midi :*
 - Surveillances et gestion des repas chauds et des repas tartines, jeux libres à l'extérieur ou à l'intérieur suivant le temps.
 - Pour les petits qui font la sieste : coucher, surveillance de la sieste et lever.
- *Soir : de 15h20 à 17h45*
 - Les élèves de maternelle sont répartis dans de petits groupes pour manger la collation puis les élèves jouent librement à l'intérieur ou à l'extérieur.
 - Les élèves de primaire sont à l'étude surveillée de 15h20 à 16h20. Ensuite, jeux libres dans la cour de récréation ou à l'intérieur.
- *Mercredi après-midi : de 12h10 à 17h45*
 - Sieste pour les plus petits
 - Pour tous : Activités (bricolages, cuisine...) en fonction des thèmes de l'année.

e) Nos valeurs



¹⁶ Diversification des supports, des outils, des procédés et des modes d'apprentissages afin de permettre à chaque élève d'acquérir une compétence.

3 Nos actions concrètes

a) « Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves »

Chaque matin je suis accueilli par mon groupe de base, c'est agréable de se sentir « en famille » pour entamer la journée !

Chaque matin je peux raconter un moment vécu dans ou hors de l'école, je peux exprimer mes sentiments, mes émotions et le groupe m'écoute.

Je passe par plusieurs groupes tout au long de la journée dans lesquels je côtoie des enfants d'âges différents. Les places que j'y prends me permettent de développer toutes les facettes de ma personnalité.

J'ai droit à l'erreur, je le sais et ça me donne confiance lors de mes apprentissages.

Je peux exprimer et développer ma personnalité lors des différents ateliers artistiques proposés tout au long de ma scolarité.

Chez nous il n'y a pas de points, l'important ce sont les compétences que j'acquière tout au long de ma scolarité.

J'expérimente, je cherche, je me pose des questions ainsi je me sens capable de trouver des solutions par moi-même.

J'apprends à me sentir bien dans mon corps (projet danse, psychomotricité, éducation physique, natation (payant et obligatoire), journée sportive...)

J'apprends à me connaître et à connaître mon corps en partenariat avec le SPSE: vie relationnelle, bilans de santé obligatoires, tests de la vue, éducation à la santé et l'hygiène, projet EVRAS¹⁶, sensibilisation à une alimentation saine et équilibrée...

¹⁷ Education à la vie relationnelle, affective et sexuelle qui s'articule autour d'animations proposées aux élèves durant toute leur scolarité. Ces animations ont un rôle d'information et de prévention et sont mises en place à des âges clés du développement.

b) « Amener tous les élèves à s'approprier des savoirs et à acquérir des compétences qui les rendent aptes à apprendre toute leur vie et à prendre une place active dans la vie économique, sociale et culturelle »

❖ Apprendre à être autonome

- référents individuels qui suivent les élèves et favorisent la continuité des apprentissages
- référents construits par les élèves avec le soutien des enseignants
- favoriser les cheminements propres à chacun dans la recherche de solutions, en valorisant les démarches individuelles
- travail d'exploitation des acquis par contrats, fichiers individuels
- prise de conscience de ses potentialités propres et apprentissage de l'auto-évaluation
- alternance du travail individuel/en petits groupes/collectif pour permettre la construction de savoirs, savoir-faire et savoir-être dans la perspective de l'acquisition de compétences dans ces différents domaines

❖ Apprendre via des situations concrètes et motivantes

- projets concrets, comme dans la vie : marché, exposition, apports des élèves...
- manipulations, expérimentations, observations
- activités motivantes, partant du vécu des élèves, de ses besoins, de ses préoccupations ou faisant sens pour lui
- pédagogie active, participative ou l'élève est pris dans sa globalité, pédagogie fonctionnelle et interculturelle qui tient compte de l'environnement social et culturel des élèves

❖ Favoriser l'esprit d'initiative et de recherche et de découverte

- développer le plaisir de lire et l'apprentissage de la lecture à travers différents projets (bibliothèque, tutorat...)
- développer l'esprit critique : acquérir des démarches de recherche, pousser à être critique, à trouver et analyser l'info à l'aide de supports différents
- attiser la curiosité : proposer des situations variées qui poussent les élèves à se poser des questions et à entreprendre des recherches pour répondre à leurs questionnements, les mettre en situation de défi
- tâtonnement expérimental
- apprendre à apprendre et travailler sur sa méthodologie

❖ S'ouvrir sur le monde extérieur

- découverte du quartier, de son environnement
- rencontres et projets avec des partenaires culturels extérieurs, visites (payantes). L'équipe éducative est toujours attentive aux prix demandés pour permettre la participation de tous les élèves à ces activités
- analyse et découverte des différents biais d'informations et travail sur l'actualité, la presse
- ...

❖ Favoriser les activités de productions et de créations

- réalisation de conférences ¹⁸ , d'exposés, de présentations de travaux
- réalisation d'expositions, de spectacles
- production de textes libres ou imposés
- réalisation de projets solidaires au profit de l'ensemble des élèves

¹⁸ Activités durant lesquelles les élèves ont la possibilité de choisir un sujet spécifique, de le travailler en classe de manière individuelle et/ou à plusieurs puis de l'exposer au reste du groupe.

- préparation et élaboration d'une matinée d'accueil des grands-parents à l'école
- ...

c) « Préparer tous les élèves à être des citoyens responsables, capables de contribuer au développement d'une société démocratique, solidaire, pluraliste et ouverte aux autres cultures »

❖ Dès l'arrivée en classe d'accueil :

- travail de socialisation : dès l'entrée en maternelle, l'élève découvre de nouvelles règles de vie en collectivité. Sa socialisation grandissante constitue une part essentielle de son développement.
- « coin salon »/« coin tapis » : coin de regroupement permettant de communiquer au sein du groupe classe ainsi que de construire des repères sociaux et temporels favorisant le démarrage des différents temps d'apprentissages.
- respect et écoute de chacun
- objectif autonomie dès le plus jeune âge : travail par ateliers, changement de locaux suivant les apprentissages
- projet mobilité intégré dans le « Plan de déplacement scolaire »¹⁹
- participation au Prix Versele²⁰ et apprentissage du système de vote et de choix
- familiarisation avec le monde extérieur : projets multiples avec intervenants extérieurs et projets inter-cycles (ateliers 5/8, 4/12...), visites de musées, d'expositions, spectacles....
- collation collective saine (fruits et légumes) – responsable « collation » (conscientisation par la tâche de l'élève et ce, à tour de rôle)

¹⁹ Ensemble de mesures visant à améliorer l'accessibilité multimodale à l'école. Il doit contribuer à améliorer les conditions de sécurité sur le chemin et aux abords de l'école ainsi que l'apprentissage des élèves à l'autonomie dans leurs déplacements.

²⁰ Prix littéraire récompensant les œuvres de littérature d'enfance et de jeunesse. Il a été créé en 1979 en hommage à Bernard Versele. Il récompense des ouvrages choisis par un jury composé d'élèves de 3 à 13 ans

- sensibilisation de la conscience environnementale et du développement durable : tri des déchets, compost, potager, collecte des piles usagées... + sensibilisation par et pour les parents via les paniers GASAP²¹.

❖ Dès le cycle 5/8 :

- conseils de classe et d'école²², élections de délégués, rédaction de carnets de conseils permettant :
 - l'émergence d'une conscience sociale, citoyenne, pacifique face aux inégalités et aux diversités.
 - de développer chez les élèves le respect de l'être humain et de sa dignité, le sens de la justice, de la paix, de la solidarité et de la responsabilité.
 - de vivre les relations entre pairs.
 - de définir et d'adopter les règlements pour les classes et de participer à l'élaboration du règlement de l'établissement.
 - de régler pacifiquement les conflits.
 - de réagir à l'injustice et aux inégalités.
- responsabilisation des élèves au travers des services de la vie de la classe (exemple : Monsieur ou Madame Énergie).
- classes de dépaysement (payantes) :
 - organisées chaque année dès la 2^e maternelle dans des lieux différents à chaque fois (mer, ferme, nature...), elles restent un remarquable outil d'apprentissage et de citoyenneté.
 - outils pédagogiques exceptionnels, elles ne sont pas une parenthèse dans l'année scolaire. Elles s'inscrivent dans le projet de l'école et trouvent leur justification dans leurs spécificités : la mise en contact des élèves avec un environnement nouveau, la mise en relation de la théorie avec l'expérimentation, le développement de formes différentes d'apprentissage et notamment ceux de la vie de groupe. La participation à ces classes de

²¹ Groupes d'achats solidaires de l'agriculture paysanne

²² Réunion mensuelle des délégués de classes, élus par leurs camarades, et animée par des enseignants et la direction afin de faire part des demandes, projets et/ou conflits discutés en conseil de classe.

dépaysement est donc obligatoire, dans l'intérêt de l'élève.

- Une épargne est proposée afin d'alléger la charge budgétaire. Un problème financier ne doit pas empêcher un élève de partir c'est pourquoi une caisse de solidarité est proposée, dans la mesure des possibilités, par l'association des parents²³ de l'école (une demande d'aide peut être introduite en toute discrétion au bureau de la direction).
- participation aux Tambours pour la Paix : action citoyenne basée sur la prévention de la violence et le dialogue. A travers les siècles, les hommes ont toujours battu TAMBOURS pour partir à la guerre mais Arthur Haulot, créateur de la Journée Mondiale Poésie-Enfance et des Tambours pour la Paix, a voulu renverser cette symbolique et a appelé les élèves du monde à « BATTRE TAMBOURS POUR LA PAIX ».
- projet « Notre Commune » en 4^e primaire : étude de l'environnement proche : ce qu'on peut trouver dans la commune, ce qui la compose, s'y balader, la découvrir...

❖ **Spécificités du cycle 10/12**

- participation à la semaine de la démocratie locale, visite de la maison communale et débat avec les autorités compétentes sur le fonctionnement de celle-ci, les points positifs et négatifs en rapport avec l'école et la gestion communale
- sorties et visites en immersion linguistique NDLS pour les 5èmes (visite de Bruges, Gand...)
- classes de neige pour les 6èmes finalisant leur parcours : En plus de ce qui a été écrit plus haut concernant les classes de dépaysement et qui reste

²³ Une association de parents (AP) regroupe des parents dont les enfants fréquentent la même école. Elle a pour but de collaborer avec les autres membres de la communauté éducative dans un esprit constructif et de participer à l'amélioration de la qualité de vie de tous à l'école, notamment au travers d'un dialogue permanent .L'AP suscite la participation de tous les parents de l'école, récolte leurs avis et fait circuler l'information. Elle représente l'ensemble des parents de l'école et traite principalement de situations collectives.

valable pour les classes de neige, ce voyage est un ciment au groupe sortant. La pratique du ski permet d'éprouver ses capacités et de conquérir une plus grande aisance corporelle et une plus grande confiance en soi.

d) « Assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale »

❖ Respect du rythme de chaque élève et particularités pédagogiques

- organisation d'un temps de sieste pour les plus petits
- titulariat assoupli donnant à l'élève la chance de rencontrer divers enseignants, différentes personnalités, différentes façons d'enseigner et permet à celui-ci de se confronter dès le plus jeune âge à un système qu'il rencontrera ensuite dans le secondaire et dans le reste de sa scolarité.
- les différentes formes de groupements d'élèves permettent à ceux-ci de prendre leur place non seulement au sein du groupe classe mais également au sein de l'école, d'une entité.
- la permanence de la verticalité dans les groupements d'élèves permet également aux élèves de profiter de systèmes pédagogiques tels que le tutorat, la coopération, les révisions de matière, la métacognition²⁴, les activités de dépassement...
- organisation de travail en demi-groupes, en groupes de besoins, en ateliers, différenciation, temps de remédiation
- les contrats, proposés au niveau du primaire, permettent aux élèves d'apprendre à planifier leur travail sur la semaine.
- divers projets sont proposés au cours de l'année (par exemple projets danse, presse...) permettant à chacun d'amener un vécu propre, de partager ses idées avec les autres en vue de réaliser un projet commun. Ces projets permettent également l'ouverture aux différentes cultures.

²⁴ La connaissance et le contrôle qu'une personne a sur elle-même et, plus spécifiquement, sur ses stratégies cognitives. Cette connaissance implique que l'élève est conscient, notamment, des connaissances et des stratégies cognitives requises pour réaliser une tâche, des étapes à franchir et, pendant l'exécution de la tâche, de l'efficacité de sa démarche. Il peut s'en rendre compte en expliquant à autrui les étapes de sa démarche.

- organisation, pour les élèves qui en auraient besoin, de la possibilité d'une année complémentaire²⁵. Cette mesure exceptionnelle s'accompagnera d'un dossier pédagogique de suivi de l'élève concerné.

❖ **Organisation de concertations**

- un travail de concertation au sein de l'équipe pédagogique permet de déceler les éventuelles difficultés des élèves (notamment par l'évaluation des élèves de 3^e maternelle par le CPMS et le SPSE), et d'envisager des remédiations²⁶, l'organisation de groupes de besoins.
- des concertations régulières permettent également aux enseignants des différents cycles de se rencontrer afin d'assurer une continuité des apprentissages ainsi qu'une harmonisation des pratiques pédagogiques.

❖ **Transitions maternelle-primaire, primaire-secondaire et inter-cycles**

- L'organisation de groupes 5/8 facilite grandement le passage du niveau maternel au niveau primaire. En effet, les élèves de 3^e maternelle passent déjà chaque jour des moments avec leurs aînés des 1^{ères} et 2^{èmes} primaires et cela permet une transition fluide.
- Les élèves de 5^{ème} et 6^{ème} primaires travaillent la compétence « apprendre à apprendre » qui leur propose d'acquérir une méthodologie propre et de mieux se connaître afin de faciliter l'entrée dans le secondaire.

²⁵ Pour certains élèves, un temps plus long que le parcours scolaire habituel peut s'avérer nécessaire pour acquérir les compétences visées. Afin de tenir compte des rythmes d'apprentissages propres à chaque élève, les écoles ont la possibilité de faire bénéficier un élève d'une année complémentaire au maximum par étape (une année dans le cycle 5/8 et une année dans le cycle 8/12). Cette mesure exceptionnelle doit s'accompagner d'une aide spécifique apportée à l'élève dans ou en dehors de l'école. De plus la constitution d'un dossier pédagogique doit être mis en place afin d'évaluer les bénéfices d'une telle mesure. L'équipe éducative, en accord avec les parents, choisit le moment le plus opportun pour décider d'y recourir.

²⁶ Aide individuelle ou en petit groupe aux élèves qui en ont besoin.

- L'organisation de « rotules²⁷ », chaque année, permet aux élèves qui changent de cycle, de découvrir, à la fin de l'année scolaire, leurs futurs enseignants et classes.
- Tous les élèves de 6^{ème} primaire présentent l'évaluation externe qui permet d'obtenir le CEB²⁸

❖ **Accès aux médias pour tous**

- L'école propose à tous les élèves un accès à différents types de médias, tout au long de leur scolarité, que ce soit via la bibliothèque de l'école, un accès à l'informatique, une approche de la presse ou des médias radio/télé.

❖ **Éveil aux professions**

- Sensibiliser aux différentes professions lors de visites ou d'interventions de personnes extérieures de façon ponctuelle et/ou suivant le thème de l'année et les différents projets suivis.

❖ **Communication**

- Afin d'offrir les mêmes chances d'émancipation à tous les élèves, l'école privilégie une bonne communication entre tous les acteurs et partenaires et propose un climat familial, ouvert aux parents dans le respect des compétences de chacun. Ainsi, les parents, élèves et enseignants pourront se rencontrer plusieurs fois sur l'année au cours de réunions d'information ou individuelles à la demande de l'une ou de l'autre partie.
- Ils pourront également utiliser les différents outils de communication proposés (la farde d'avis, le journal de

²⁷ Échange organisé à la fin de chaque cycle afin de permettre aux élèves de rencontrer leurs nouveaux enseignants et de découvrir les locaux dans lesquels ils vivront l'année suivante.

²⁸ Certificat d'étude de base délivré suite à la réussite de l'évaluation externe commune en fin de 6^{ème} primaire.

classe, les échanges de mails, les valves d'informations, le conseil de participation...)

❖ **Accueil d'élèves à besoins spécifiques**

- Au cas par cas, dans la mesure des possibilités, du bon fonctionnement de l'école et de tous ses protagonistes, nous pouvons accueillir un élève à besoins spécifiques en partenariat avec le Service de prévention du décrochage scolaire, le CPMS et le SPSE.

4 Nos objectifs prioritaires pour les 3 années à venir

L'équipe pédagogique a décidé en concertation de se donner trois objectifs à atteindre dans le courant des 3 années à venir :

- ❖ **Travailler sur le règlement d'ordre intérieur de l'établissement** dans le but de revoir les règles de ce dernier, d'améliorer la vie dans l'école ainsi que la gestion des conflits.
- ❖ **Mettre en place une véritable bibliothèque d'école et centre de documentation** avec une possibilité de prêt de livres auprès de tous les élèves de l'école.
- ❖ **Remettre à jour le parc informatique de l'école** afin de le rendre fonctionnel et exploitable par les élèves et les enseignants, dans un cadre pédagogique.
- ❖ **Proposer et développer l'apprentissage du Néerlandais dès le plus jeune âge**

La réalisation et/ou l'état d'avancement des objectifs visés seront évalués à la fin de chaque année scolaire en équipe pédagogique.

